

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 13 MARS 2025

DEL-2025-70

L'An deux mille vingt-cinq, le 13 mars, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 06/03/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mme WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUWARD, CATTANEO, DAVIET, DEAGE, FRANCOIS, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. COUTIER, GYSELINCK, HACQUIN.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, JACQUES, MATHIAN.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, DUVERGER, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIANT : du SYANE.

Membres en exercice : 29

Présents : 13

Représentés par mandat : 5

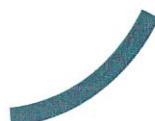
Objet : DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE - CONVENTIONS RELATIVES A LA TRANSMISSION ET A LA CONSULTATION DES DONNEES CARTOGRAPHIQUES DES RESEAUX

Rapport présenté par M. Gilles FRANCOIS.

ENEDIS, en sa qualité de gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur le territoire de la concession du SYANE, établit et tient à jour une cartographie de ce réseau, notamment pour :

- exploiter les ouvrages du réseau concédé et répondre aux sollicitations des tiers, notamment au titre de la réglementation relative à l'exécution de travaux à proximité des ouvrages précités ;
- mettre à la disposition du SYANE une représentation cartographique à moyenne échelle du réseau public de distribution d'électricité sur le territoire de la concession, conformément au cahier des charges de concession.

Les modalités de mise à disposition de ces données sont fixées par une convention de mise à disposition de plans et de données cartographiques à moyenne échelle aux fins de faciliter l'accomplissement de leurs missions respectives. Cette convention doit aujourd'hui faire l'objet d'un renouvellement.



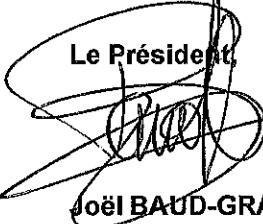


Par ailleurs, ENEDIS propose au SYANE l'accès gratuit à un service de consultation à distance de la cartographie à grande échelle gérée par ENEDIS, sur le périmètre de la concession, au seul usage du SYANE, avec une mise à jour hebdomadaire des informations consultables. Les conditions d'utilisation et les modalités d'accès du SYANE à ce service font aujourd'hui l'objet d'une convention.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la convention entre le SYANE et ENEDIS relative à la cartographie moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution de la concession du SYANE,
2. à approuver la convention entre le SYANE et ENEDIS relative à l'utilisation du service de consultation par les AODE de la cartographie des réseaux concédés,
3. à autoriser le Président à signer lesdites conventions.

Adopté à l'unanimité.


Le Président,
Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ÉNERGIES À NUMÉRIQUE

